

Concours d'histoire scolaire franco-allemand 2018/19 : la Paix et la (Grande) Guerre

La Fédération des Maisons Franco-Allemandes et la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale proposent depuis 2014 dans le cadre de Eustory-France un concours d'histoire scolaire franco-allemand.

Avec l'armistice du 11 novembre 1918 et l'ouverture de la conférence de la paix de Paris le 18 janvier 1919, c'est bien la question de la paix après la guerre qui est en jeu. De la Grande Guerre naît la société des Nations (SDN) et sans doute l'espoir d'un nouvel ordre européen fondé sur une union plus étroite des gouvernements et des peuples.

Les élèves français et allemands sont invités à interroger ce passé de la paix à l'occasion de deux années scolaires. Le thème du concours portera dans un premier temps en 2017-2018 sur la paix dans la guerre; avant de se porter en 2018-2019 sur la question du règlement de la guerre. Les participants veilleront à travailler sur des sources contemporaines du conflit et de l'après-guerre, tout en émettant des réflexions sur la question de la paix en Europe aujourd'hui.

Règlement du concours :

Qui peut participer ?

Le concours d'histoire scolaire est un concours franco-allemand. Il est ouvert aux élèves français de la 4ème au baccalauréat du lycée général ou professionnel. Les élèves allemands participent de la 8. Klasse jusqu'à l'Abitur.

Comment les contributions sont-elles réalisées ?

Les contributions peuvent être réalisées de façon individuelle ou collective : soit par un groupe d'élèves, soit par une classe entière. Les élèves peuvent être accompagnés par un tuteur qui peut être leur enseignant. Les contributions établies en tandem franco-allemand sont particulièrement bienvenues (un élève français peut coopérer avec un élève allemand, un groupe d'élèves français peut coopérer avec un groupe d'élèves allemand, une classe française peut coopérer avec une classe allemande).* Toutefois, les contributions mono-nationales sont acceptées (réalisées en travail individuel ou collectif). Dans ce cas, une partie de la contribution doit faire référence à l'histoire allemande et/ou l'histoire européenne (par exemple par le choix de sources allemandes ou européennes). Bien évidemment, des enseignants d'Histoire peuvent coopérer avec des enseignants de langue, d'arts plastiques, de musique, etc. dans une approche transverse et complémentaire du projet.

*NB : Dans le cadre du concours d'histoire EUSTORY-France, les rencontres de classes partenaires françaises et allemandes bénéficieront d'un soutien prioritaire de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) selon les directives en vigueur.

Quelle langue ?

Les contributions peuvent être en français ou en français avec des passages en allemand ou en allemand ou en allemand avec des passages en français.

Pour prendre connaissance de l'ensemble du règlement, du calendrier et pour s'inscrire : eustory.fr

Coordination :

Maja Petersen
Fédération des Maisons Franco-Allemandes
Courriel : info@eustory.fr
Téléphone : +33 (0)3 80 68 86 01

Date limite d'inscription

25.3.2019